



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

01 MAR 2021

Le Ministre

Paris, le 19 FEV. 2021

Nos Réf. : D.20-024383/DDC/DREG/DGS/Csm
Vos Réf. : OG/LF/2020.304/2020.1013

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les moyens affectés au dépistage et à la prise en charge du cancer du pancréas.

En 2018, l'Institut national du cancer (INCa), en collaboration avec la Ligue nationale contre le cancer et la fondation Arc, a retenu 7 projets dans le cadre du Programme d'actions intégrées de recherche consacré au cancer du pancréas, pour un montant de 3,7 millions d'euros.

Ces projets portent sur la prévention et le dépistage du cancer du pancréas associé au syndrome métabolique, la compréhension des mécanismes de résistance aux traitements, ainsi que sur la qualité de vie et le retentissement psychosocial sur les patients souffrant de ce cancer. Les résultats des projets sont attendus pour 2022-2023.

Par ailleurs, l'INCa a publié en novembre 2019, des recommandations de bonnes pratiques « conduites à tenir devant des patients atteints d'adénocarcinomes du pancréas » élaborées par l'Association de chirurgie hépatobilio-pancréatique et transplantation hépatique. Ces recommandations portent notamment sur les situations nécessitant la mise en œuvre des mesures de dépistage en raison d'un sur-risque de cancer du pancréas.

Enfin, je peux vous assurer que la lutte contre le cancer du pancréas fait partie des priorités de la stratégie décennale de lutte contre les cancers que vient de présenter le Président de la République. Des mesures sont envisagées en recherche, en prévention et en soins, depuis le diagnostic jusqu'au suivi et l'après cancer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Biè cordialement

Olivier VÉRAN

Monsieur Olivier GAILLARD
Député du Gard
40 avenue des Cévennes
30260 QUISSAC

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00